

GENDARMERIE NATIONALE

COMPAGNIE **FRANCAIS** CITRON

UNITE (CLAIR)

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNEE)
1469/90

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

Date **26 11** CITRON

Destinataires
 Cl. **BOE**
Vu
C. B.

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
5 novembre 1990

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION ROGATOIRE

OBJET DE LA PROCÉDURE
OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

AUTRE CAS
Renseignement administratif

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de synthèse
2	Audition de C
3	croquis de l'objet volant non identifié

RÉGION GENDARMERIE	21 NOV. 1990	ROE
TRANSMIS		
Pour : <input type="checkbox"/> Décision <input type="checkbox"/> Attribution <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/> Enclaves <input type="checkbox"/> Avis <input type="checkbox"/> Eléments de réponse <input type="checkbox"/> En communication <input type="checkbox"/> si possible		A titre de : <input type="checkbox"/> Compte rendu <input type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Renseignement
<input type="checkbox"/> Réponse		<input type="checkbox"/> Retour pour le :

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES

1 Mr le Préfet à

1 Mr le Procureur de la République à

2 au Général commandant la Région Aérienne à

1 Direction Générale Gendarmerie, section renseignement à..

1 AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
 LE **5 novembre 1990**

23 NOV. 1990
 4424

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
OBJET : **Survol du territoire par un objet volant non-identifié aperçu le 5 novembre 1990 vers 19 heures au-dessus de la commune par Mr C**

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES
Ce jour **six novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix**

NOUS TROUVANT A (LIEU)

nous soussigné(s) **C**, gendarme de la Compagnie de en résidence à la brigade de , agent de police judiciaire.
Vu les articles **20 et 75 du Code de Procédure Pénale**
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

-----PREAMBULE-----

""Dans la nuit du 5 au 6 novembre 1990, nous sommes avisés par la salle opérationnelle de , qu'un objet volant non-identifié a été vu par plusieurs personnes. Le 6 novembre 1990, se présente au bureau de notre unité Mr C, demeurant au hameau commune de , qui nous déclare avoir vu cet objet.

-----EXPOSE DES FAITS-----

""Le 5 novembre 1990 à 19 heures, sur la commune de , Mr C aperçoit une forte lumière blanche entourée de petites lumières rouges qui se déplaçaient d'Ouest en Est à faible vitesse. Cet objet se déplaçait sans bruit. Ce phénomène a duré environ 30 secondes.

-----ENQUETE-----

""Le 6 novembre 1990, entendons Mr C , sur ces faits. (Cf pièce n° 2).
""Il nous remet un croquis de l'objet qu'il a vu. (Cf pièce n° 3)
""De l'enquête effectuée, aucune autre personne de notre circonscription n'a vu ce phénomène.

-----CLOTURE-----

""Nous transmettons le présent procès-verbal aux autorités compétentes tel que le détail y figure sur le bordereau d'envoi.

Fait et clos à
le 12-11-90
L.A.P.J.

1469/90

PROCÉDURE

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

DE TENOIN

N° PIÈCE

N° FEUILLET

2

1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour six octobre mil neuf cent quatre-vingt-dix à onze heures cinquante

nous soussigné(s) C, gendarme de la Compagnie de ... en résidence à la brigade de ... agent de police judiciaire vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

C

SEXE, DATE ET LIÉU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M, né

FILIATION

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

fil de

marlé, 2 enf.

ADRESSE COMPLÈTE (PATRIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant commune de agriculteur, qui nous déclare :

""A 19 heures 00, je circulais à bord de mon véhicule, lorsqu'à la sortie de la commune de ... sur le CD ..., j'ai remarqué une grosse lueur dans le ciel qui m'a paru bizarre. ""De ce fait, je ne suis arrêté pour regarder cet objet émettait une lumière blanche à l'arrière, il était comme escorté par une dizaine de lumières rouges moins puissantes que la lumière blanche. ""cet objet se dirigeait vers l'Est apparemment à petite vitesse. Je n'ai eu le temps de le voir qu'environ 30 secondes. ""Lorsque j'ai vu cet objet, le temps était clair, il faisait environ 5 degrés. ""Cet objet ne venait pas de décoller car il était déjà haut dans le ciel, je ne l'ai pas vu atterrir après son passage. ""Je vous remets un croquis de ce que j'ai vu. ""Lorsque je me suis arrêté, j'ai écouté mais je n'ai pas entendu de bruit. ""Le 6 novembre 1990 à 12 heures 15. ""Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

LA PERSONNE ENTENDUE

L'AsPala

